



Yves VEYRIER
Secrétaire général
☎ 01.40.52.86.01

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 11 janvier 2022

Réf. : YV/SD/NS

Monsieur le Premier Ministre,

Je tiens par la présente à vous informer officiellement que la Confédération générale du travail Force Ouvrière appelle les salariés et travailleurs du privé et du public à une journée de mobilisation interprofessionnelle le jeudi 27 janvier 2022.

Le contexte sanitaire est toujours marqué par l'épidémie de Covid-19, il se traduit également par des inquiétudes et des attentes fortes sur le plan économique et social. Alors que l'inflation reste particulièrement soutenue, notamment sur des postes de dépenses comme l'énergie, l'alimentation ou les transports, que les cours de bourse semblent insensibles aux turbulences sanitaires et se maintiennent à des niveaux historiquement élevés ; alors que le gouvernement, une nouvelle fois, s'en est tenu à l'augmentation à minima du SMIC, et a maintenu le gel du point d'indice dans la Fonction publique, nous considérons urgent que soient revalorisés les salaires, dans le cadre des négociations collectives de branches et d'entreprises et dans le secteur public.

La question du pouvoir d'achat est également particulièrement sensible pour les retraités, dont les pensions ont été revalorisées dernièrement très en dessous de l'inflation. Les revendications de revalorisation significative des pensions et la réindexation des pensions sur le salaire moyen restent pleinement d'actualité.

Vous connaissez également notre opposition – partagée par l'ensemble des confédérations syndicales - à la réforme de l'assurance chômage, qui est désormais en vigueur et dont nous demandons l'abrogation.



Secretariat général

Enfin, nous voulons mettre en avant la protection sociale collective à commencer par la sécurité sociale. Malgré les difficultés auxquelles elle a été confrontée : le chômage et la précarité des emplois, les politiques budgétaires restrictives, les contraintes pesant sur les salaires qui en sont la source de financement, elle remplit un rôle essentiel quant à la garantie de l'accès aux soins de meilleure qualité pour tout un chacun. FO entend défendre et conforter notre modèle de sécurité sociale, rappeler notre engagement en tant que représentant des travailleurs et notre opposition à tout projet tendant à renforcer la mainmise de l'Etat sur la protection sociale au détriment du rôle de la négociation collective et du paritarisme.

Nous tenons aussi à vous faire part de notre vigilance et attention à la défense de l'exercice des droits syndicaux dans un contexte où les dispositions sanitaires se traduisent par des restrictions importantes, notamment des droits de circulation, de réunions et de manifestation.

Ce courrier vaut préavis de grève pour les secteurs où la législation y oblige.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Yves VEYRIER

Secrétaire général

